

21P13
POINTE VERTE

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 Oj Ouvert sous conditions, Oj Ouvert, Fj Fermé, Nj Non autorisé, Tj En traitement

Substance extraite:
 A Argile, C Craie, G Grès, I Inconnu, P Pierre concassée, U Autre
 S Sable de silice, T Terre grasse, M Moraine, R Roches minérales, X Calcaire
 D Pierre dimensionnelle, N Terre noire, S Sable, T Toute

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure:
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte
 ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Territoire soustrait au jalonnement et à la désignation sur carte
 par arrêté ministériel
 La recherche et l'exploitation minières pour le pétrole
 ne sont permises
 Territoire où le droit de jalonnement et de désignation sur carte
 est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti
 à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini:
 Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
 Nissinan de Besiamite, Essik, Mashveleah, Nutshekuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative
 au centre de la carte en 2020
 est de 17°37' avec une
 variation annuelle déclinatoire de 8,2"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 20
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 20

0 1 2 3 4
Kilomètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de
 différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un
 plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation
 des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée
 qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie
 et des Ressources naturelles décline toute responsabilité
 pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit
 aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

